



# Ordures, on sature !



RÉDACTION : CLAIRE CASATI, EVA LACOSTE,  
EMMANUELLE PICHELIN, DOMINIQUE SLIMANE, AHMED TALBI.

Face à la quantité de déchets produits, et les conséquences sur l'environnement, il est nécessaire aujourd'hui de les traiter autrement. Mieux trier c'est bien, mais il faut aussi mieux jeter : un constat validé par le personnel municipal chargé de la voirie. Dès 1987, avec le lancement de la collecte sélective, la municipalité s'est donné les moyens de réduire de façon significative les volumes à incinérer. Cette problématique est d'autant plus sensible au moment où se pose la question du devenir de l'usine du Sycotom. Du 10 au 22 mars, au Robespierre, une exposition permettra d'en savoir plus.

**E**n France, l'idée se développe de considérer les déchets ménagers comme une matière rentable destinée aux industries de retraitement et de reconversion, favorisant ainsi la création d'entreprises tout en épargnant les ressources naturelles de la planète. De façon plus réaliste, le retraitement des ordures permet de réduire au maximum la mise en décharge et l'incinération afin de réduire les pollutions et de préserver un environnement respectueux des règles du développement durable.

« D'après l'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie), en 2002 la France a produit plus de six cents millions de tonnes de déchets dont 31,4 millions provenant des ménages, plus de cent millions des entreprises, le reste étant issu d'autres types d'activités comme l'agriculture (plus de 300 millions) ou le bâtiment (100 millions), explique Marc Stampfler, chargé de mission à l'atelier municipal du développement durable. Pour faire disparaître ces détritiques, il existe deux solutions, le stockage en décharge ou l'incinération. » Deux expédients très polluants soit par infiltration des toxiques dans le sol, soit par les fumées, sans compter la pollution visuelle et olfactive. « Il est important de sensibiliser la population à une logique de préservation de l'environnement et d'inciter chacun à gérer autrement ses déchets, que ce soit les particuliers, les entreprises ou les grosses industries. Mieux gérer veut dire mieux produire et mieux acheter en privilégiant les produits ayant le moins d'emballage, mais aussi mieux jeter et mieux trier pour permettre le recyclage des matières comme le verre, le métal, le plastique, les huiles usagées, les batteries ou les piles. »

Les déchets non recyclés d'Ivry et des autres communes adhérentes au Syndicat intercommunal de traitement des ordures ménagères (Sycotom) sont incinérés à l'usine située à Ivry-Port. Depuis 2004, la municipalité a engagé le débat avec les Ivryens, les entreprises et les villes concernées sur le devenir de cette usine qui doit être, en 2010, soit entièrement rénovée

sur place, soit délocalisée dans une autre commune. Mais, ici ou ailleurs, l'incinération produit des poussières et des résidus non recyclables appelés déchets ultimes. Pour réduire l'impact de ces nuisances, il est impératif de diminuer l'incinération et, par voie de conséquence, la quantité des déchets brûlés. Cela passe par l'amélioration qualitative et quantitative du tri sélectif.

« A Ivry, la municipalité a mis en place des moyens de collecte sélective dès 1987 avec les conteneurs à verre, précise Agnès De Graeve, responsable de la direction municipale des Espaces publics. En 1995, ça a été le tour des journaux, des déchets toxiques et des emballages. Il y a un an, de nouveaux bacs ont été installés dans les

immeubles collectifs, les pavillons et les commerces. Les services municipaux ne sont pas oubliés et pratiquent déjà le tri des papiers de bureau, du verre, des huiles usagées... »

En 2006, jeter ne doit plus être un geste anodin mais un acte citoyen pour préserver l'environnement et la planète. Pour tout savoir sur l'importance de trier les 22 000 tonnes de déchets jetés par les Ivryens chaque année, la Ville organise une exposition, « Ras la poubelle, n'en jetez plus la Terre est pleine », du 10 au 22 mars à l'Espace Robespierre. Vous y trouverez informations, éléments de connaissance et de réflexion autour de rencontres et de débats. ■

## Entretien

### Trier : un acte citoyen

Aimé Savy, adjoint au maire en charge du cadre de vie et des espaces publics.

De quelle façon la politique d'Ivry en matière de gestion des déchets s'affirme-t-elle aujourd'hui ?

La municipalité tente d'améliorer la gestion des déchets ménagers en les mettant en lien avec l'environnement et la qualité de l'air. Nous nous débarrassons de nos déchets en les brûlant, mais l'incinération induit un risque de pollution par les fumées et leurs retombées. Or, nous avons la malchance d'avoir sur le territoire de la commune l'usine de traitement des déchets ménagers du Sycotom. A cela, se rajoutent les centaines de camions l'alimentant et empruntant les axes routiers dans et autour de la ville. A Ivry, le dialogue avec les habitants sur cette question est largement ouvert puisque le premier débat public a eu lieu lors des Assises de la ville en septembre 2004. L'usine du Sycotom devra d'ailleurs être soit modernisée, soit délocalisée sur une autre ville en 2010 et le maire mène la discussion avec les autres communes concernées. Mais aucune n'est candidate. A terme, si la réponse est la reconstruction sur place, nous exigerons une réduction programmée de l'incinération. C'est une nécessité pour la qualité de l'air et une exi-

gence en matière de développement durable, et cela passe par la réduction de la production de déchets.

De quels outils dispose-t-on pour améliorer la transformation des déchets ?

Le tri sélectif est le principal moyen mis à la disposition de la population mais aussi des entreprises. Trier permet, outre la réduction des fumées toxiques par la réduction de l'incinération, de donner une nouvelle vie à des matières parfois très polluantes et peu biodégradables tout en épargnant les ressources naturelles et énergétiques de la planète. La Ville donne l'exemple puisque les services municipaux trient déjà les papiers de bureau et que des efforts sont menés pour améliorer le tri des huiles de vidange, des pneus, des batteries et divers déchets recyclables produits par le garage, les ateliers ou les service des espaces verts. Le tri sélectif peut apparaître comme une contrainte, c'est surtout un effort citoyen individuel et collectif indispensable pour l'avenir de notre environnement urbain en particulier et de la planète en général.



En chiffres

Le tri

La gestion des déchets a coûté près de 3,7 millions d'euros à la Ville en 2005, soit : 1,9 millions pour l'incinération à l'usine du Syctom, environ 1,4 million pour la collecte et 400 000 € pour la location et la maintenance des conteneurs.

En 2005

Déchets ménagers : 19 884 tonnes collectées. Soit toute la surface du parc des Cormailles, parc Thorez inclus, sur une hauteur de deux mètres.

Verre : 635 tonnes collectées en porte à porte et 305 tonnes en apport volontaire dans les conteneurs sur la voie publique. Ce sont 360 tonnes de plus qu'en 2004.

Journaux-magazines : 395 tonnes en apport volontaire.

Emballages et journaux-magazines (bacs jaunes) : 974 tonnes, soit 100 tonnes de plus qu'en 2004.

Papiers de bureau : 24 tonnes.

Encombrants

Coût estimé en 2006 pour leur collecte et traitement : 360 000 €.

Dépôts sauvages

Coût estimé en 2006 pour leur collecte et traitement : 240 000 €.

Que fait la Ville ?

# Le tri porteur

Depuis près de vingt ans, la municipalité a mis en place la collecte sélective avec pour objectif d'incinérer moins de déchets et d'en valoriser plus.



Bacs jaunes, marron, verts... Que faut-il mettre dedans ? Après le passage des animateurs du tri, de l'Observatoire de l'environnement, tout est clair.

La problématique des déchets est loin d'être simple. Elle implique à la fois des enjeux environnementaux, économiques et des comportements. Et ce, quelle que soit l'échelle de référence : planétaire, nationale ou locale. Avec près de 19 900 tonnes produites l'an dernier à Ivry, comment diminuer la part des déchets à incinérer ? La question de leur devenir est posée depuis plusieurs années. Dès 1987, la Ville a mis en place la collecte sélective du verre avec des conteneurs sur la voie publique. Suivront les journaux et les magazines en 1995. Deux ans plus tard, le tri sera étendu aux emballages recyclables : au plus près des foyers avec l'apparition des bacs bleus dans chaque immeuble et maison. En 2004, les bacs changent encore de couleur et le verre est collecté en porte à porte, puis, cette année,

les cartons. Sans oublier les papiers de bureau dans les établissements publics. « Il fallait une volonté forte de la part de la municipalité pour mettre en place la collecte sélective, explique Gérard Valot, responsable de l'Observatoire municipal de l'environnement. C'est un domaine qui touche de près la sphère privée, l'hygiène des ménages, avec la volonté d'influer sur les comportements individuels. Ivry a d'ailleurs été la seconde ville du Val-de-Marne à se lancer dans ce pari. » Côté réglementaire, la loi du 13 juillet 1992 impose aux collectivités territoriales des objectifs de recyclage pour les déchets ménagers. « Il faudrait trier deux fois plus pour atteindre les taux préco-



nisés de revalorisation des déchets, poursuit Gérard Valot. Sans compter qu'une directive européenne a récemment réévalué à la hausse ces objectifs en les distinguant par matériaux : aucune collectivité n'est en mesure de les satisfaire. » La municipalité, à travers son Observatoire de l'environnement, poursuit trois pistes de travail. Tout d'abord, optimiser les moyens actuels. D'une manière générale,

les Ivryens qui trient le font bien, notamment avec l'aide des gardiens d'immeuble sensibilisés à l'enjeu par le service. Par contre, il n'y a pas assez d'habitants qui trient. Ensuite, développer des actions supplémentaires « dans des conditions économiques raisonnables », insiste Gérard Valot. Sont notamment visés les déchets verts qui représentent 5 à 10 % du tonnage total, et ceux, environ 20 %, produits par les activités commerciales, artisanales ou industrielles. Si la compétence du maire est liée aux déchets des ménages uniquement, les entreprises, elles, ont l'obligation de traiter leurs déchets et d'utiliser les filières adéquates pour leur valorisation. Cependant, elles ont la possibilité de passer un contrat avec la Ville qui les aide alors à assumer la collecte et le traite-

ment. Actuellement, un peu plus de cinq cents contrats ont été co-signés.

### Des animateurs pour le tri

Toutes les actions mises en œuvre par la municipalité passent par un effort de sensibilisation. Un véritable travail de terrain auquel s'attèle l'équipe des animateurs du tri de l'Observatoire de l'environnement.

Inlassablement, deux fois par semaine le lundi et le mercredi, les trois animateurs et leur responsable, après avoir ciblé un secteur précis, vont à la rencontre des habitants, de porte en porte. Ils distribuent l'aide-mémoire pour un tri réussi, le commentent et éclairent les différentes interrogations qui pourraient subsister. « Dans les logements récemment livrés, comme ceux de l'allée Chante-

clair, nous intervenons le plus tôt possible, explique Valérie Gati-neau, la coordinatrice de l'équipe. Parce qu'une fois que des mauvaises habitudes sont prises, il est très difficile d'en changer. Nous ciblons également les gardiens d'immeuble ou de cité qui sont des relais importants. »

Les ménages ne sont pas le seul public visé. Les enfants aussi. La raison en est évidente : ils sont l'avenir de la planète. « Nous intervenons également dans les écoles, développe Valérie. Nous essayons de visiter, sur une journée pleine à chaque fois, tous les cours élémentaires et moyens sur un cycle de trois ans. » Au programme : jeux et questionnaires autour de l'eau et du tri. En 2005, trente-trois classes ont reçu les animateurs du tri. L'enjeu en vaut la peine.

## Encombrants et dépôts sauvages

### Déchets incivils

La problématique des déchets ne peut être traitée sans évoquer les encombrants et les dépôts sauvages. La collecte des premiers a été confiée par la Ville à un prestataire de service, la société Otus-Onyx, dans le cadre d'un marché public.

Aux trois créneaux existants - lundi, mardi, vendredi en alter-

nance sur les trottoirs, à l'Ophlm ou dans les cités privées -, un quatrième a été ajouté à la fin de l'année dernière. En 2005, plus de 3 200 tonnes ont été ramassées, pour 2 840 l'année précédente. Ces chiffres s'expliquent en partie par l'arrivée de nouveaux habitants sur la commune. Mais pas uniquement. Une

donnée majeure reste l'incivisme. Parallèlement, une équipe de sept agents communaux sillonne quotidiennement les rues d'Ivry pour le ramassage des dépôts sauvages. Là également, le volume collecté en 2005 dépasse les 3 000 tonnes, soit une hausse de 37 % par rapport à 2004. Outre les particuliers de la ville ou des communes limitrophes, nombre d'artisans se débarrassent dans les rues de leur cargaison, les entreprises devant payer l'utilisation de la déchetterie.

La municipalité réfléchit à des réponses supplémentaires à apporter à ces problèmes. Des pistes, émises par les habitants lors des Assises de la Ville, sont étudiées, comme la mise en place éventuelle de gardes urbains pouvant dresser des procès-verbaux ou encore l'assouplissement des conditions d'accès à la déchetterie pour les petites entreprises. Tout ne reposant pas sur la Ville, c'est au civisme de la population qu'il est fait appel.



### Numéro utile

Un doute, une question sur le tri ou des encombrants à faire enlever, composer le numéro de l'Observatoire municipal de l'environnement : 0800 09 42 00 (appel gratuit).

### Moins de sacs

Réduire les déchets à la source est une des préoccupations de la Ville. Son service du développement économique travaille à une campagne de sensibilisation, en direction de la population et des commerçants, pour réduire l'usage de sacs plastiques.

### Le Club des entreprises

En partenariat avec la municipalité, le Club des entreprises s'est engagé à la mise en place d'une démarche et d'actions liées au développement durable.

Une des pistes poursuivies viserait à réduire les déchets, en développant la réutilisation des cartouches d'encre et toners d'imprimantes, une entreprise ivryenne étant spécialisée dans cette activité.

Syctom

# Objectif développement durable

*La mise aux normes de l'usine du Syctom et son devenir à l'horizon 2010 engagent une réflexion à la fois sur la collecte sélective et l'engagement de chacun, le traitement et le recyclage des déchets ménagers.*

**Déchets**  
Nous en produisons actuellement en moyenne 450 kg par personne et par an, y compris les déchets verts et les encombrants. C'est deux fois plus qu'en 1960.

**Usine d'Ivry**  
L'usine d'Ivry est propriété du Syctom, syndicat intercommunal pour le traitement des ordures ménagères, qui regroupe 85 localités franciliennes. Elle traite les déchets de treize communes franciliennes et onze arrondissements parisiens : 773 000 tonnes traitées par an, dont 710 000 par incinération. Outre une unité d'incinération et de valorisation énergétique, l'usine regroupe un centre de tri et une déchetterie.

**Législation**  
Le 28 décembre 2005, toutes les usines d'incinération d'ordures ménagères devaient être mises en conformité avec l'arrêté ministériel du 20 septembre 2002, transposant dans le droit national une directive européenne de décembre 2000.

**Mise aux normes**  
Le Syctom a consacré 40,16 millions d'euros HT pour les travaux du centre durant l'année 2005. La Région Ile-de-France et l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie y participent, respectivement à hauteur de 4,57 et 2 millions d'euros.

**N**ouvelle étape dans un processus de concertation autour de la question des déchets, une charte de qualité environnementale était paraphée, le 20 octobre 2004, par le maire Pierre Gosnat, le président du Syndicat intercommunal de traitement des ordures ménagères de l'agglomération parisienne (Syctom) et le directeur du groupe

Tiru, exploitant de l'usine d'Ivry. Document exprimant des engagements en matière de réduction des nuisances et de protection de l'environnement, à la veille du lancement des travaux de mise en conformité du site ivryen avec les directives européennes. Depuis décembre 2005, les émissions de dioxine et de dioxyde d'azote sont ainsi fortement réduites, passant



même au-dessous des seuils fixés par les nouvelles normes, comme le réclamait la Ville dès 1997. Autre volet de la charte : l'information et le contrôle des habitants sur le fonctionnement du site du Syctom. Comme cela avait été demandé par le conseil municipal,

## Daniel Ribera membre du comité consultatif

**Quel est l'intérêt du comité ?**  
Pour ma part, j'ai le double engagement de l'expert en toxicologie et spécialiste des systèmes de traitements thermiques, et celui du citoyen responsable. Par rapport à d'autres moyens de communication, le comité permet réellement d'échanger sur les questions posées, on peut y parler en scientifique, et toutes les opinions peuvent s'exprimer. Le politique qui assiste à ces réunions peut faire ses choix en toute connaissance de cause.

**Les usines d'incinération constituent-elles un danger ?**  
La première chose à dire est que le processus d'incinération produit des substances dangereuses, comme la dioxine et certains

métaux lourds. Par contre, l'arrêté ministériel entré en vigueur fin 2005 apporte un certain nombre de garanties. Il impose des systèmes de traitement des fumées, le contrôle de leur efficacité, ainsi que la réalisation de mesures d'impact sur l'environnement, ce qui est totalement nouveau.

**Les risques pour la santé ?**  
Si l'incinérateur fonctionne dans les conditions fixées par l'arrêté, il n'y a pratiquement plus de risques. Ceci est confirmé par toutes les études qui montrent que, dès 2006, les quantités de dioxine émises seront nettement inférieures au seuil de toxicité.

**Et la question du contrôle ?**  
Il peut être fait par un déléguéaire mandaté par la municipali-

té, et doit être réalisé au cas par cas selon la situation géographique et les impacts potentiels. Il est important que les résultats soient communiqués très vite et évalués collégialement, car ce programme de surveillance se doit d'être un bien commun : riverains, donateurs d'ordre, scientifiques...





Quel avenir pour le site du Sycotom ?

l'environnement, de la santé et de l'urbanisme.

En septembre 2004, au cours d'une réunion de concertation avec la

population, ont été abordés l'avenir de l'usine et son fonctionnement. Conformément au plan départemental d'élimination des déchets ménagers, l'usine devrait - en raison de la fin du contrat d'exploitation - être fermée, reconstruite ou modernisée d'ici 2010. A cette date, ses équipements auront plus de quarante ans. Si le Sycotom suggère son maintien, la Ville pose ses conditions si l'usine demeurerait

à Ivry : insertion dans le quartier, assurance d'une qualité environnementale, architecturale et technique, et diminution de sa capacité.

Il serait irresponsable de croire que la solution réside dans l'exportation des déchets vers une commune rurale de la région. Rendue publique, l'étude menée par l'Observatoire régional des déchets d'Ile-de-France montre l'urgence de la création de nouveaux équipements de traitement, puisque, dès 2007-2008, la région francilienne produira plus de déchets qu'elle ne pourra en traiter. C'est sur cette question que les élus des villes utilisant l'unité ivryenne du Sycotom se sont réunis, le 8 juin 2005 en mairie, à l'initiative de Pierre Gosnat. Les participants ont fait part de leur souhait de travailler pour la réduction à la source et le développement des collectes sélectives lancées à Ivry en 1996. Le débat se poursuivra avec les Ivryens, élus, habitants des communes riveraines, le Sycotom... lors de l'exposition organisée, ce mois, à l'Espace Robespierre.

le comité de suivi existant a été ouvert à quatre associations ivryennes préoccupées par les questions de l'environnement, et aux élus des six groupes politiques représentés au conseil municipal. Afin d'explorer tous les aspects du problème et éclairer sur les enjeux, était également initié par la Ville, un comité consultatif formé de personnalités reconnues dans les domaines de la science, de

## Normes européennes

Les travaux réalisés par le Sycotom sur le site ivryen ont permis de réduire les émissions de dioxines de 90 % et celles d'oxyde d'azote de 80 %. Avec 0,06 nanogramme de dioxines attendu par m<sup>3</sup> d'air (pour une limite réglementaire de 0,1), et avec 70 microgrammes par m<sup>3</sup> d'air pour les émissions d'oxyde d'azote (pour un seuil de 80 mg en Ile-de-France), l'incinérateur sera en-dessous des normes fixées par la réglementation.

## Prévisions

Le Sycotom annonce la mise en service, fin 2007, de son premier centre de traitement parisien dans le XVe arrondissement. Trois centres de tri ainsi qu'une à deux unités de méthanisation sont à l'étude. Objectif : diminuer de 300 000 tonnes par an d'ici cinq ans les déchets à incinérer.

## Déchetterie

Suite à la mise en place, il y a quelques mois, d'un nouveau règlement pour accéder à la déchetterie, de plus en plus d'Ivryens se plaignent des difficultés rencontrées. Le maire, Pierre Gosnat, et l' élu au cadre de vie, Aimé Savy, ont donc demandé au Sycotom, en charge de la déchetterie, d'émettre des propositions pour remédier à cette situation. Elles sont actuellement à l'étude.

## Airparif

# Notre air sous surveillance

« Pour avoir une idée de la qualité de l'air et de l'exposition minimum à laquelle on peut être soumis à Ivry, un capteur est installé rue Jean-Jacques Rousseau », indique Martine Boissavy,

ingénieur attachée à la communication d'Airparif, l'organisme chargé de surveiller la qualité de l'air en Ile-de-France.

« Concernant le dioxyde d'azote, plus particulièrement lié au trafic routier, la moyenne de l'année 2005 à Ivry a été de 43

microgrammes par m<sup>3</sup> d'air. Soit un peu au-dessus de l'objectif de qualité français, qui est de 40 microgrammes par m<sup>3</sup>, comme l'ensemble des stations parisiennes et quelques-unes de proche banlieue.

Par contre, les teneurs en dioxyde de soufre, indicateurs des activités industrielles, sont très largement satisfaisantes : à Ivry, la moyenne annuelle est de 8 microgrammes par m<sup>3</sup> d'air, alors que les directives européennes pour la protection des éco-systèmes sont de 20 microgrammes par m<sup>3</sup> et l'objectif français pour la santé humaine de 50 microgrammes par m<sup>3</sup>. »



Le capteur Airparif, rue Jean-Jacques Rousseau

Cadre de vie

# Rues au quotidien

*Cinq jours par semaine, plus le samedi matin, les équipes de nettoyage des services municipaux sillonnent la ville pour assurer la propreté de ses rues. Une mission de plus en plus difficile à remplir face à la quantité de déchets jetés et à l'incivisme de nombreux habitants. L'exemple d'Ivry-Port.*

**L**a pluie et le vent. Ils étaient annoncés. En ce matin de février, ils sont bien là et balayent sans pitié les rues d'Ivry-Port. Jean-Luc, le chauffeur, et Claude, le ripeur, ont entamé leur journée de travail à 7 h 30. Leur nouveau camion-benne tout blanc, au logo de la Ville, s'engouffre rue Lénine. Un regard à droite, un regard à gauche. Stop. L'œil expert de Claude a repéré des cartons et de la moquette au pied d'un arbre. Dix secondes plus tard, trempé mais le tout ramassé, le revoilà dans la cabine. Jean-Luc conduit. Ça ne l'empêche toutefois pas de quitter le volant pour s'emparer des sacs et autres planches croisés quelques dizaines de mètres plus loin. « *C'est tous les jours comme ça*, expliquent-ils. *A peu près aux mêmes endroits. Avec un pic les lundis et mardis. Et depuis janvier, où nous avons reçu ce camion, nous avons l'impression que c'est pire. Les gens jettent de plus en plus.* » Toujours rue Lénine, ils ont aperçu un caddie rempli d'un indicible bric-à-brac : chaise, déchets de toutes sortes, tiroirs, moquette... « *Ça a dû être jeté cette nuit...* » Petit signe aux collègues de la balayeuse en pleine activité avant d'atteindre le boulevard Paul Vaillant-Couturier. Les conteneurs débordent d'ordures ménagères, mais question tas sauvages « *on a connu pire.* » Idem quai Boyer, un des principaux fournisseurs en dépôts de tout genre. « *Il y a aussi des rues où nous ne pouvons pas accéder, le camion étant trop large et, à pied, il n'est pas possible de récupérer les tas.* »

### Un même constat

A 10 h 30, c'est la pause pour l'équipe chargée des gros encombrants. Les trois camions sont sortis du centre à 6 h 30. « *Parfois on a vraiment l'impression qu'Ivry est une décharge.* » Alain, Silvère et Paul font le même constat. « *Plus on*



Les journaux gratuits : aussitôt lus, aussitôt jetés... par terre ! Une vraie plaie pour les cantonniers (ci-dessus).

Rue Lénine : le camion-benne sera vite rempli (à gauche).

*ramasse, et plus les gens jettent. C'est indéniable.* » La lassitude et le découragement percent dans le ton de ceux qui ont la sensation de ne jamais en finir. « *On a l'impression que notre travail ne se voit pas. On ramasse de tout. Des gravats, des objets lourds, les poubelles, les crottes... Et en plus, beaucoup de personnes ne se gênent pas pour nous faire des remontrances, alors que nous n'y sommes pour rien !* » Daniel et Eugène, balai en mains, indif-

férents à la pluie, nettoient la rue Guillou. Les pollueurs anonymes n'y ont pas fait preuve d'imagination. Les trottoirs et caniveaux accueillent le lot habituel des cantonniers municipaux : sacs poubelles éventrés, chiffons, crottes de chien, mégots, canettes, paquets de cigarettes... « *Mais l'été, assure Daniel, c'est encore pire parce qu'il y a plus de monde dehors plus longtemps et que c'est à cette période que beaucoup de gens refont leur appartement...* »

Au Robespierre

# Ras la poubelle N'en jetez plus, la Terre est pleine !

Lancé en septembre 2004 par le maire, le débat se poursuit sur la question de la politique des déchets et du devenir du site ivryen du Syctom avec, du 10 au 22 mars, une exposition organisée au Robespierre.

Intitulée *Ras la poubelle. N'en jetez plus la terre est pleine !*, l'exposition qui se tiendra à l'Espace Robespierre du 10 au 22 mars se veut un temps d'apport de connaissances, de réflexion et d'expression sur la problématique des déchets. Ouverte du lundi au samedi de 10 h à 19 h, elle s'organisera autour de deux espaces :

## L'ESPACE « PÉDAGOGIQUE »

Il s'adressera tout particulièrement au citoyen-consommateur sous forme d'un parcours allant de l'achat aux divers modes de traitement des déchets, en passant par le tri et le recyclage. Y seront rappelés : les « bons gestes » et les consignes de tri. On y trouvera aussi des informations sur les produits issus du recyclage, ainsi que sur les diverses filières de traitement des déchets, leurs avantages et inconvénients sur les plans technique, sanitaire, environnemental. Un espace interactif permettra à chacun de faire un bilan de ses connaissances en matière de tri.

## L'ESPACE « CONNAISSANCES »

Il s'organisera autour de trois pôles :

### ■ Le pôle Ville

Il y sera question du dispositif mis en place par la municipalité pour gérer les déchets, et de ses résultats ; des propositions pour s'engager dans la diminution des déchets ; des besoins de traitement en Ile-de-France ; des enjeux posés par le devenir de l'usine du Syctom à l'horizon 2010 et des actions engagées par la Ville sur cette question.

### ■ Le pôle partenaires de la politique des déchets

Les participants y présenteront leurs responsabilités dans la gestion des déchets (Syctom, Eco-emballages), leurs savoir-faire (Tiru, Cpcu, Otus), leurs connaissances environnementales (Airparif,

Ademe). Le Club des entreprises exposera l'action de sociétés ivryennes en matière de développement durable.

### ■ Le pôle débats

Trois débats seront organisés à 20 h :

#### LUNDI 13 MARS

##### Les enjeux de la politique des déchets en Ile-de-France

Selon l'Observatoire régional des déchets en Ile-de-France, dès 2007, notre région et plus de soixante-dix départements ne pourront plus traiter tous leurs déchets. Comment enrayer leur croissance ? Une priorité : la réduction à la source, mais de nouveaux équipements de tri et d'élimination ne sont-ils pas nécessaires ? Quel plan régional ? Quels meilleurs modes de traitement ?

Invités :

Alain Audoubert, maire de Vitry-sur-Seine, Jean-Marie Brétillon, maire de Charenton, Serge Blisko, maire de Paris XIII<sup>e</sup>, Yves Contassot, adjoint au maire de Paris, Michel Vampouille, vice-président du conseil régional, François Dagnaud, président du Syctom, un représentant de l'Ademe et du comité consultatif.

#### LUNDI 20 MARS

##### Modes de traitements : santé et environnement

Aucun mode de traitement actuel n'est dépourvu d'inconvénients. Quels risques sanitaires et environnementaux potentiels présentent-ils ? Quels avantages ? Quels sont les résultats des analyses menées autour de l'incinérateur d'Ivry par Airparif et le Syctom ?

Invités :

André Mariotti, Arnaud Mathieu, Jean-François Narbonne, Michel Petit, Daniel Ribera, membres du comité consultatif, Gilles Bergametti, spécialiste

de la recherche atmosphérique, un représentant d'Airparif et du Syctom.

#### MERCREDI 22 MARS

##### Regard vers l'avenir : conception des produits, des emballages, collectes, techniques de traitements : quelles avancées technologiques possibles ?

Demain, quels types de déchets ? « Zéro déchet », une utopie ? Les futurs modes de traitement dans vingt ans et plus ? Quelles évolutions attendues en matière d'emballages, l'éco-conception : recherche et emplois de demain ?

Invités :

Jean-Robert Mazaud, architecte, Luc Valaize, directeur général de la Tiru, un représentant du Syctom et de la grande distribution, un sociologue et un directeur de recherche dans l'industrie.

### Forum internet

Durant tout le mois de mars, en parallèle aux débats programmés au Robespierre, un espace de discussion est ouvert sur le site internet de la ville. Faites part de vos interrogations, donnez votre avis, posez vos questions sur [www.ivry94.fr](http://www.ivry94.fr), rubrique Forum.

### Portes ouvertes

Des visites guidées du site ivryen du Syctom auront lieu samedi 18 mars de 11 h à 17 h (compter de 30 à 40 minutes la visite). Pour s'y rendre, des navettes gratuites seront à disposition (départs à 10 h 30, 11 h 30, 14 h et 15 h 30 aux abords de l'Espace Robespierre).

